

PÈLERINAGE proposé par LE DIOCÈSE DE REIMS du 23 octobre au 2 novembre 2022

INSCRIPTIONS : <https://reims2022-israel.venio.fr/fr> ou à défaut bulletin à retourner au plus tôt au :

Diocèse de Reims - Pèlerinages diocésains - 16, rue du Barbâtre - 51100 Reims avec votre chèque d'acompte de 700 € par personne + suppléments éventuels à l'ordre de Terralto et avec une copie de votre passeport valide 6 mois après la date de retour, soit jusqu'au 2 mai 2023.

réf : 22-139 / GG

1^{er} Prénom/Nom _____ 2^{ème} Prénom/Nom _____

figurant sur le passeport : _____ figurant sur le passeport : _____

Date de naissance : ____/____/____ Nationalité : ____ Nationalité : ____

Adresse : _____ Adresse : _____

Code postal : ____ Ville : ____ Code postal : ____ Ville : ____

Pays : _____ Pays : _____

Mobile : _____ Fixe : _____ Mobile : _____ Fixe : _____

Mail : _____ @ _____ Mail : _____ @ _____

Personne à contacter en cas d'urgence - prénom/nom : _____ Tél. : _____

- Je choisis une chambre à deux que je partage avec _____
- ou je souhaite une chambre individuelle, avec le supplément de 370 €.
- Et j'ai/nous (avons) été informé(e)(s) de mon/notre droit de rétractation et de l'ensemble des documents concernant les assurances.

S'inscrit(vent) et verse(-nt) :
un acompte de : 700 € x ____ personne(s)
+ supplément chambre individuelle : 370 € x ____ personne(s)
SOIT UN TOTAL DE : _____ €

Fait à _____ le ____/____/____

Exigences particulières demandées pour valider mon inscription :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions du voyage et des conditions de Vente.

Signature :

NOTRE PROPOSITION

PRIX PAR PERSONNE pour un minimum de :	47 à 52 participants	42 à 46 participants
Prix TTC sous réserve de modification (*)	2 200 €	2 250 €

dont 90 € de taxes d'aéroport et de surcharge carburant (**).

Prix établis le 03/12/2021 et basés sur un taux de change de 1 € = 1,14 \$ - 60 % du prix sont concernés par le cours des changes.

(*) Ces prix ont été établis de bonne foi sur la base des tarifs connus à la date ci-dessus mentionnée et seront revus au moment de la confirmation en fonction des disponibilités. Ils peuvent être réajustés à la hausse ou à la baisse au plus tard 20 jours avant le début du voyage en fonction de l'effectif, des taxes locales, de l'évolution du prix des entrées, du taux de change de l'euro par rapport aux monnaies d'achat des prestations le cas échéant.

(**) Les taxes d'aéroport sont susceptibles de modification jusqu'à l'émission des billets d'avion (au plus tard 20 jours avant le début du voyage).

CES PRIX COMPRENNENT

Transport

- Les pré et post acheminements en autocar privé à l'aéroport de départ et de retour.
- Parmi **LES PLUS Terralto** : l'assistance à l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle le jour du départ et à l'accueil à l'aéroport de Tel Aviv
- **Paris/Tel Aviv/Paris**, sur vols réguliers directs de la compagnie El Al, classe économique.
- Les surcharges carburant et les taxes aéroport (90 €) révisables jusqu'à émission des billets.
- Les services d'un autocar de tourisme pour les transferts selon les besoins du programme
- La traversée du lac de Tibériade en bateau.

Hébergement et repas

- Le logement en chambre à 2 en kibboutz et/ou en hôtels 3*(normes locales) et/ou en maisons religieuses avec salle de bain.

- La pension complète durant tout le voyage du petit-déjeuner du jour 2 au déjeuner du dernier jour (dont 2 déjeuners pique-nique).
- Parmi **LES PLUS Terralto** : les pourboires hôtels et restaurants inclus.

Visites et marches

- Les entrées dans les sites mentionnés au programme.
- La carte des parcs nationaux (6 sites).
- Les services d'un guide conférencier soucieux de partager sa passion pour cette terre.

Parmi **LES PLUS du voyage** :

- les oreillettes (micro /audio).

Pourboires

- Les pourboires au guide et au chauffeur (55 € / personne au total).

Dons et offrandes

- Les dons pour les rencontres (six au total) et les offrandes aux messes (huit au total).

Carnet de voyage pour les participants

- Parmi **LES PLUS Terralto** : 1 livre guide « Pèlerins en Terre Sainte-Bayard » ou Magnificat Terre Sainte, une carte, 1 livret Terralto, 1 chèche et 2 étiquettes bagages

Assurances

- L'assistance médicale rapatriement : contrat Mutuaide n° 6733
- L'assurance Annulation TOUT CAS IMPREVUS (y compris participant cas contact du COVID) à l'exception des exclusions, contrat Mutuaide n° 6802.

- Les boissons, les extras et tous les frais personnels.
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans « ces prix comprennent ».

FORMALITÉS POUR LES FRANÇAIS

Passeport valide 6 mois après la date de retour

Visa touristique délivré gratuitement à l'aéroport d'arrivée à l'entrée dans le pays.

Vaccination covid obligatoire : une 2nde injection (ou guéris + 1 injection) de plus de 16 jours par rapport à la date de départ et de moins de 180 jours (*) par rapport à la date de retour en France, ou une 3^{ème} injection (ou guéris + 2 injections) de plus de 16 jours (*)

(*) D'un vaccin reconnu par le ministère israélien de la Santé (BioNTech/Pfizer, Jansen, Moderna ou AstraZeneca).

Un test PCR obligatoire 72h avant le départ. Un test PCR obligatoire à l'arrivée à l'aéroport de Tel Aviv.

Merci de consulter aussi de votre côté le site du conseil aux voyageurs et/ou du consulat d'Israël.

ANNULATION DU FAIT DU PARTICIPANT

Toute annulation donne lieu à des frais :

<u>Date d'annulation</u>	<u>Frais d'annulation</u>
+ de 60 jours	90 €
Entre 60 et 46 jrs	15 % du prix total (*)
Entre 45 et 21 jrs	30 % du prix total (*)
Entre 20 et 15 jrs	50 % du prix total (*)
Entre 14 et 8 jrs	75 % du prix total (*)
Moins de 8 jrs	100 % du prix total (*)
(*) minimum 90€	

CES FRAIS SONT REMBOURSABLES SOUS RÉSERVE DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE ANNULATION

L'assurance applique une franchise de 100 €.

L'assurance peut être proposée systématiquement ou de façon optionnelle (voir dans les conditions ci jointe « ces prix comprennent »).

Les garanties couvertes par la compagnie d'assurance sont rappelées dans le dépliant remis aux participants sur simple demande. Les frais de visa ne sont pas remboursables.

Pour faire valoir le remboursement, toute annulation individuelle doit être signalée immédiatement à l'assurance et à TERRALTO par lettre recommandée avec accusé réception. La date de réception est retenue en cas de litige. Les frais d'annulation, tels que définis ci-dessus, seront facturés par TERRALTO au participant. Ils devront être acquittés par le participant pour que celui-ci puisse faire valoir ses droits au remboursement par la compagnie d'assurance.

Conditions et modalités d'assurance accessibles sur terralto.com/assurances.

ILS NE COMPRENNENT PAS

- La chambre individuelle : 370 € / pers. (dans la limite de 10 % de l'effectif du groupe).
- Les entrées complémentaires.
- Un test PCR obligatoire 72h avant le départ
- Un test PCR obligatoire à l'arrivée à l'aéroport de Tel Aviv (à titre indicatif : à partir de 20 € / pers.).